

décentralisation de la prise de décision. Elle désire également coordonner ses activités dans diverses parties du monde et stimuler le mouvement d'idées d'une partie de l'organisation à l'autre, ce qui exige une certaine centralisation. Elle règlera souvent le problème en laissant la gestion quotidienne aux administrateurs locaux, tout en laissant au-dessus d'eux des personnes "mobiles", originaires du pays de la société mère qui se chargeront de la coordination, du mouvement d'idées, etc.

Mais les firmes plurinationales et les gouvernements des pays d'implantation feront alors face à des problèmes car la firme devra trouver des stimulants pour les étrangers dont l'accession aux postes de commande sera nécessairement limitée; si les solutions trouvées ne font pas disparaître la frustration des intéressés, c'est le gouvernement du pays d'implantation qui héritera du problème. De plus les filiales seront souvent parmi les plus importantes firmes du pays d'implantation et leurs dirigeants joueront un rôle dans la vie politique, sociale et culturelle du pays. Mais parce que ces firmes sont "tronquées" pour utiliser une expression que l'on retrouve souvent dans le Rapport Gray, ces personnes n'occupent au mieux qu'une position de niveau cadre moyen dans la firme plurinationale. On peut craindre, dans ces circonstances, qu'il ne se développe dans le pays d'implantation une mentalité de "branch plant" et ce même sur des questions qui n'ont pas toujours trait à l'économique.